
XV^e Législature

Le Secrétaire Elu

N° 008 /2025/ANS/SE

Dakar, le 06 Février 2025

A Monsieur Malick Ndiaye
Président de l'Assemblée Nationale
Dakar

Objet : Question écrite adressée au ministre
de l'hydraulique et de l'assainissement

Monsieur le Président,

Je viens par cette présente vous soumettre une question écrite adressée au ministre de l'Hydraulique et de l'assainissement relative aux forages dans nos localités.

En vous souhaitant une bonne réception, je vous prie de bien croire, Monsieur le Président mes sentiments les meilleurs.

Copie : SG Assemblée nationale



Objet : besoins de forages dans nos localités,

Monsieur le Ministre,

Permettez – moi, monsieur le ministre, de vous adresser d’abord mes vives félicitations suite à votre nomination à la tête de ce département hautement stratégique, tout en vous souhaitant plein succès dans vos missions.

Le village de Makka SARR, dans la commune de Mérina Dakhar et celui de Ndindi situé dans la commune de Tivaouane sont confrontés depuis très longtemps à un problème de manque criard d’eau en raison de la panne prolongée de leur forage depuis plusieurs années.

En effet, les populations de Makka SARR utilisent actuellement le forage situé dans la commune de pekess, notamment dans le village de koki Diop.

Sous ce registre, ces populations souhaiteraient vivement la réparation desdits forages pour améliorer significativement leurs conditions de vie.

Vous souhaitant bonne réception, je vous prie d’agréer, monsieur le ministre l’expression de ma respectueuse considération.

Fait à Dakar, le 06 Février 2025

Assane Diop



Copie : SG Assemblée nationale